Merci d'éclaircir cette affaire

De ::

A :: 5

Date :: 21/09/2015 11:15:27

Pièce(s) jointe(s) :: Fichier N° 1.pdf Fichier N° 2.pdf Fichier N° 3.pdf Fichier N° 4.pdf

| Nom : | | De | |
|------------------|--|--------------|-----------------------|
| A l'attention de | | Date / Heure | 21-09-2015 / 09:46:11 |
| Adr Courriel | about the same of | Adr Courriel | |
| N° Tel / Fax | es established to the second s | N° Tel | GSM 2000 9 / DOM |

| bjet .Merci d'éclaircir cette affaire | Documents joints Oui / Non |
|---------------------------------------|----------------------------|
|---------------------------------------|----------------------------|

Bonjour, Mme !!

Vraiment désolé de vous importuner, mais je vous demande d'éclaircir cette affaire et de m'informer de la décision de votre ou vos responsables !

Merci de prendre votre temps pour consulter ce courriel, afin d'en bien comprendre le sens.

Pour mémoire, je vous rappelle que notre souci majeur est d'avoir l'assistance de notre ange gardien « a l'air est de cas de sinistre, afin d'éviter la prise de tête, surtout en cas de malheur et là, je commence à avoir certaines inquiétudes !

2623,92 € de cotisation annuelle pour notre tranquillité, logiquement, devraient nous parer de tous soucis !

Fichier joint Nº 1

Rappel des faits !

Le 10 juin, je vous ai envoyé un courriel vous signalant un dégât matériel !

Le 9 juin, un orage local très violent est survenu pendant notre absence.

Violent est un mince mot, les pompes de la station-service ont été mises hors d'usage et nous avons appris quelques jours après que l'ascenseur du médecin était hors service. Pratiquement un mois pour que ce dernier soit fonctionnel.

Aucune prévision météo sur ce phénomène, sinon dans ce cas, nous débranchons toujours la télé, box, etc. Nous préparons les bougies et sortons les jeux de société!

Fichiers joints N° 2 & 3

Le 15 de ce mois, je vous ai envoyé un courriel vous informant de mon étonnement de ne pas avoir reçu de la part de votre service « sinistre » confirmation de réception de documents, et cela malgré ma relance dans les jours qui suivirent.

En N° 2 la copie de mon courriel et de votre réponse en date du 17 en N° 3 ma réponse comportant mes doutes !

Fichiers joints Nº 4

Eh bien ! Mme Stéphanie, vous vous êtes fatigués pour rien, le fichier joint était lisible, le 14 septembre « l'expertise » était faite.

Ils savent lire les documents flous ! Rire. Copie ci-joint Nº 4.

Prenez-en connaissance et vous allez comprendre que la pilule ne passe pas ! J'ai eu ce « torchon » dans ma boîte aux lettres samedi matin !

J'ai contacté hier après-midi, un de mes amis à la retraite, pas un clown, mais ayant comme Référence 35 années d'ingénieurs chez IBM comme chef d'une division de recherche, ayant passé les 15 dernières années aux US, toujours chez IBM, après la fermeture de plusieurs unités en France!

Donc, capacités reconnues, par son ex employeur, ma petite personne et très certainement par d'autres suivant les suites de cette affaire !

Il m'a demandé de scanner « l'expertise » et de lui faire parvenir pas mail ! Sa conclusion est sans appel et il à bien rigolé ! <u>Je vais transcrire ce qu'il m'a dit !</u>

Que « l'expert » n'avait d'expert que le nom ou certainement dans un autre domaine, mais certainement pas en électronique !

Que cet expert ignorait les dégâts irréversibles que provoque l'électricité statique, problèmes connues par un étudiant de « première année » !

Que l'expert devrait savoir qu'une panne se « localise » mais ne s'étale pas, sauf en cas de choc électrique/statique !! Qu'il n'était pas surprenant, en connaissance des circonstances que mon PC, les cartes de la stationservice, de l'ascenseur soient HS et que très certainement, d'autres personnes ayant les mêmes dégâts ne se seront pas manifestées !

Qu'il n'y avait aucune parade existante, sauf bien sûre de tout débrancher.

Son jugement est sans appel sur l'expert « d'opérette » et dénonce de plus une expertise contradictoire.

L'expert reconnaît les dégâts pour le disque dur, branché sur la même ligne électrique !

<u>Doté d'une partie électronique et mécanique ! D'une valeur de quelques dizaines d'euros !</u>

<u>Et pas les dégâts pour le PC d'une valeur d'achat de 2200 € en décembre 2010, survenue dans les mêmes circonstances et le même jour, de la destruction en chaîne des éléments constatés par mon technicien.</u>

Bizarre !!! Non ? Et très suspects !

Et cela fait quand même le deuxième incident avec un "cabinet" d'expert ! Souvenez-vous, pour mon véhicule, le rapport d'expertise sur mon véhicule, déclarant que le sinistre ne dépassait pas un montant de 250€ et que cela clôturait le dossier alors qu'il n'avait pas vu le véhicule. Pour mémoire, ce document à votre disposition !

Lorsqu'un expert établit une expertise, il doit logiquement décliner son identité, dater et signer le compte rendu de son expertise. Constatez par vous même ! Document N° 4 !

Mon ami se proposait d'appeler, pour avoir un entretien « technique » avec la personne qui a pondu ce rapport d'expertise !

Mais après vérification, cette société n'a pas pour vocation principale "l'expertise", mais de la prestation de services !

Lors de mon premier appel téléphonique, j'étais persuadé et eu réellement l'impression d'avoir eu affaire à au service sinistre de la Macif, mon interlocutrice se renseignaient sur les dégâts, etc. ! Il est vrai que j'ai refusé d'envoyer mon PC, préférant m'en remettre au technicien ayant une très bonne réputation, près de mon domicile, préférant avoir à ma charge le montant du devis et surtout persuadé de la réparation rapide du PC, ayant déjà été échaudé par des prestataires de services et pas les moindres, le SAV constructeur !!. « (* cliquez ce lien)

Il est vrai que j'avais perçu, sans prêter attention sur le moment, un certain agacement de ma correspondante, lors de ma décision de ne pas suivre son conseil, d'expédier mon PC. J'ignore la valeur réelle à l'heure actuelle de ce PC, que j'ai depuis bien entendu remplacé, Cynthia voulant profiter des enfants sur « Skype » et bien sûr, profiter des ses amies sur son passe-temps « Facebook ».

Mais j'ai des principes.

Je ne supporte pas, quand je donne ma confiance, d'être pris pour un imbécile, ou que l'ont doute surtout de mon honnêteté et de mon esprit « mutualiste ».

J'espère surtout et en autre, que le comportement sur cette affaire, les manipulations et la pseudo expertise de cette pseudo Sté d'expertise est un cas isolé!

Vous pouvez d'ailleurs leur transmettre ce courriel!

En cas de procès, mon ami se fait un plaisir d'être à mes côtés, avec les « bagages correspondant à son niveau, pour « débattre » avec « l'expert mystère » qui ne signe pas son rapport.

La justice dispose elle aussi de liste d'expert reconnu et approuvé par leurs paires, pour trancher sur les réelles compétences "d'expertise" de cette entreprise!

Prenez votre temps, il n'y à pas urgence.

J'espère que ce courriel vous permettra d'avoir une idée précise sur les éventuels choix de vos prestataires de service et d'en sélectionner d'autres ayant les compétences <u>dans leur domaine</u> et sachant aussi, utiliser les formules de politesses dans chaque correspondance!

Souhaitant bonne réception;

Veuillez agréer, Mme Comments distingués